

Spécial abonnés 5/7 & 7/7 année 2023

Jouez au Golf des Boucles de Seine en bénéficiant de tous les avantages d'une adhésion à l'AS
Golf des Boucles de Seine MANTES EN YVELINES



Association Sportive

- Les Abonnés 7/7 ou 5/7, du parcours du Golf Public des Boucles de Seine peuvent devenir membres de l'A.S. du golf en s'acquittant d'une :
- **Cotisation annuelle de 55€** et de la **licence ffgolf à 58€ pour l'année 2023.**
- Le **certificat médical est obligatoire** pour participer à toute compétition comptant pour la gestion de l'index (voir dispositions de la FFGOLF)
- Il vous sera remis par l'Accueil le Règlement Intérieur de l'Association.

Membres de l'A.S. Golf des Boucles de Seine, vous êtes informés régulièrement des activités de l'association sportive et de tous les avantages et opportunités qui vous sont offerts.

----- à découper -----

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Date de naissance :/...../.....	
N° Licence FFG :	Index :
Téléphone :	Mobile :
@mail :	

Nous autorisez-vous à publier votre photo sur tous documents afférents au Golf ? : OUI NON

Merci de retourner ce bulletin dûment complété accompagné de votre chèque dans
L'enveloppe jointe à Golf des Boucles de Seine - Trésorier de l'A.S. -
Route de Mousseaux 78840 MOISSON

Je prends la licence FFG 2022	58€	58€
Je prends la cotisation annuelle AS	55€	
Je règle par chèque à l'ordre de : l'A.S. Golf des Boucles de Seine la somme de :		

Date :

Signature :

Association Sportive du Golf des Boucles de Seine de Mantes en Yvelines
N°APS 78-1287